

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA VILLE D'ÉCULLY**

**N°2023-030**

**SÉANCE DU 26 AVRIL 2023**

**Date de convocation du conseil municipal : 14 avril 2023**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33**

**PRÉSIDENT :** Monsieur Sébastien MICHEL

**SECRÉTAIRE ÉLU :** Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

**Membres présents :** M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNAL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Christelle GERIN EPELY ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

**Membres absents ayant donné pouvoir :** M. Loïc ALIRAND (adjoint) donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Pierre POINSOT donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nicole BRIAND donne pouvoir à M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND.

**Membre absent :** aucun.

**Nombre de présents :** 24

**Nombre de pouvoirs :** 9

**Nombre de votants :** 33

**OBJET            DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE  
L'ASSOCIATION LE PETIT POMMIER**

L'association loi 1901 « Le Petit Pommier » a pour objet la gestion d'un équipement d'accueil de jeunes enfants.

L'article 5 des statuts de l'association, adoptés le 19 janvier 2010, prévoit que la commune d'Écully en est membre de droit et est représentée par deux membres désignés par son Conseil municipal.

Suite à la démission de Monsieur Raphaël BERGER, il convient de désigner un nouveau représentant au sein de l'association.

En application de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le scrutin est par principe secret. Néanmoins, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Aucune disposition des statuts des associations énumérées ci-dessous ne prévoyant expressément le scrutin secret, le Conseil municipal peut, s'il le souhaite, à l'unanimité, procéder à un scrutin public à mains levées.

-----

Vu les statuts de l'association ;

Vu l'article L 2121-33 et L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021-082 du 18 novembre 2021 portant désignation d'un représentant de la commune au sein de l'association Le Petit Pommier ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour

- Se prononce sur le mode de scrutin retenu pour l'élection : public à mains levées ;
- Désigne le représentant de l'association Le Petit Pommier : M.Jean-Philippe CORDIN

Ainsi délibéré,  
A Écully, le 26 avril 2023

Le secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le  
Le maire

**04 MAI 2023**



Sébastien MICHEL

# Acte à classer

DELIB\_2023-030

1 En préparation      2 En attente retour  
Préfecture      3 > AR reçu <      4 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-05-04T11-53-52.00 ( MI244882465 )

Identifiant unique de l'acte :

069-216900811-20230504-DELIB\_2023-030-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Désignation d'un représentant de la commune au sein  
de l'Association Le Petit Pommier

Date de décision : 04/05/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.6. Exercice des mandats locaux  
5.6.4. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [DELIB\\_2023-030.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 04/05/23 à 11:53

Date 04/05/23 à 11:53

Date 04/05/23 à 12:03

Par [BOUTET Catherine](#)

Par [BOUTET Catherine](#)